

Chapitre 7 : **Scolarisation tardive I (1949-1952 : 12-15 ans)**

Injustice criante : les noirs et les arabes

Une autre injustice criante, la corvée: il n'y a rien qui sème la haine profonde dans les cœurs, autant que la ségrégation raciale. Les français, à leur arrivée dans la région, ont interdit l'esclavage. Cependant ils y soufflaient le chaud et le froid. D'un côté, devant la loi, toutes les personnes étaient égales. Mais de l'autre, ils fermaient les yeux pour le maintien de la discrimination. Ils appliquaient la politique : il faut diviser pour régner. On n'a jamais entendu parler du choix d'un caïd parmi la communauté noire. Ces caïds, étaient bien sûr, d'un dévouement absolu pour le chef de poste militaire administrateur. Ce dernier, bien qu'il fût au courant de tout ce qui se passait, faisait semblant de ne rien savoir. Les caïds étaient fiers de manifester qu'ils sont les maîtres sur le terrain et que le chef militaire ne pouvait s'opposer à eux. Quant aux opprimés, ils se croyaient être choisis la force divine pour subir l'oppression. La corvée, une ou deux fois par mois, au profit des français, civiles et militaires, ne touchait que les adultes et quelques adolescents de la population noire. Je me rappelle, étant encore à l'école, avoir été obligé de participer à ces travaux forcés. Comme à l'époque les classes étaient vacantes le lundi et le jeudi, moi, j'étais contraint de faire mes devoirs de corvée le jeudi. Je n'ai pas gardé le silence pour cette injustice criante flagrante. M. Hugot, grâce à son intervention au profit de mon égard, je m'en suis trouvé exonéré.

Cette injustice criante coïncidait avec l'affreuse famine des années quarante. Je me souviens, étant encore petit, des enfants de nos voisins, tellement mal nourris, que la chaire de leurs cuisses collée aux os, pleine de plis, étaient semblables à ce que la télévision nous montre de nos jours sur le spectacle de la famine en Éthiopie. La télé m'a fait revivre le même spectacle à Aoulef qui s'est passé il y a très longtemps, durant les années précitées. On était résigné à aller ramasser sous les palmiers, les toutes petites formations de dattes abandonnées par l'arbre avant la maturation, permettant au palmier d'en faire une limitation naturelle pour alléger le régime de datte. Elles sont d'un goût amer, désagréable à mâcher et plus encore à avaler. On l'appelle « Nohdi ». Pour lui donner un semblant goût qui trompe la sensation, on y a mélangé la poudre de deux ou trois dattes. Durant cette période, la

main d'œuvre était dévaluée au point où un homme travaillait de longues heures pour recevoir une rémunération dérisoire, voire une poignée de dattes. Les gens égoïstes acceptaient les ouvriers pour être exploités.

C'était incroyable mais c'était vrai : au cours de ces années de famine on racontait qu'un mort d'une famille vivant dans l'opulence, pendant la portée du cadavre sur les épaules à destination de sa tombe, une de ses servantes, descendants des anciens esclaves, le suit derrière le cortège funèbre, portant sur sa tête un couffin de dix « gasaas » de dattes qui équivalait à 20 kg environ. À chaque distance, elle enfonçait sa main dans ce couffin, prenait une poignée et la jetait à terre. Les enfants qui suivaient derrière, se précipitaient pour ramasser le fruit éparpillé. Je n'y ai pas participé mais plusieurs de mes camarades me l'ont raconté qu'ils étaient nombreux et qu'ils ont eu la chance d'avoir au moins une fois mangé beaucoup de dattes. C'était lors de cette période néfaste qu'une femme dont je préfère ne pas citer le nom, était un jour mécontente et furieuse contre ses anciens esclaves, parce que certains de ceux-ci n'ont pas rejoint la palmeraie pour chasser l'invasion des criquets. Elle a pris un flambeau brûlant un palme et allumé le feu de chambre en chambre dans leurs maisons. Heureusement les habitations sont tellement dépourvues de quoi incendier, à part quelques haillons et quelques tapis en fibre de palmier. Ces pauvres ont protesté auprès du caïd, mais comme ce dernier est le cousin de la fautive et du même avis, il leur a dit : « „,et vous, pourquoi vous voyez l'invasion des sauterelles et vous trouvez encore le moyen de rester à la maison ? Vous devez obéir aux ordres de vos maîtres.»

Coopérative scolaire

Dès que l'école a commencé à fonctionner normalement, notre établissement a constitué une coopérative scolaire dont le directeur était le président honoraire. J'ai été élu président actif par la majorité. Tous les élèves y étaient obligatoirement adhérents et cotisants. On organisait, chaque jeudi après-midi des sorties pour ramasser des morceaux de bois fossiles, des roses de sable, des pointes de flèches et des outils préhistoriques et des petits escargots pour en faire de très jolis colliers. S'il n'y avait pas de possibilité pour sortir, empêchés par un vent de sable ou un temps défavorable, on restait à l'atelier pour confectionner des objets miniatures de

fabrication artisanale en cuir. Comme je travaillais avec mon père cordonnier, j'ai appris à être un peu habile. Je pouvais me débrouiller. Je montrais à mes camarades comment faire. Mon cartable en cuir a été confectionné par moi-même. L'autorité locale nous fournissait du matériel nécessaire.

Finalement, notre directeur a réussi à jumeler notre école à celle de la cité des Champoullains à Auxerre. Les échanges des journaux scolaires de ces deux établissements nous ont incité à travailler davantage et à vouloir par tous les moyens d'obtenir un élève correspondant en France. Fier de la présidence de cette coopérative, je faisais tout pour donner le meilleur de moi-même afin que tout marchât mieux. Les annonces sur le journal que notre coopérative pouvait expédier par petits paquets postaux ont fini par être connues par d'autres écoles. Comme les prix des articles n'étaient que de valeur dérisoire, les commandes pleuvaient de partout au point que notre production était incapable de livrer à temps. Le directeur s'est entendu avec le capitaine chef de poste administratif pour élargir la production en vue de permettre aux artisans locaux de pouvoir eux aussi faire écouler leur production par intermédiaire de notre coopérative. Cet accord nous a soulagés. Nous pouvions alors continuer comme d'habitude sans toucher le temps qui pouvait nuire la démarche scolaire. Le règlement de la facture des articles vendus se faisait par chèque viré au compte de la coopérative scolaire.

Les membres adhérents étaient organisés par groupes ne dépassant pas plus de cinq ou six élèves. Chaque équipe était dirigée par un chef qui devait rendre compte du travail effectué durant la semaine. Le conseil d'administration se formait une fois par mois pour surveiller le bon fonctionnement. Quant à moi, en plus de la démarche administrative, je supervisais toutes les activités et le journal mensuel. Parallèlement à ses activités agricoles, mon père était cordonnier. Durant les heures creuses dans mon temps d'emploi scolaire, je l'aidais à coudre des chaussures ou des petits objets en cuir. Je n'avais pas de temps vide. Il me montrait tout ce qu'il fallait faire pour me familiariser avec les outils et les formes des souliers. Je m'y intéressais vivement et me sentais naturellement manuel. Cette vivacité me permettait d'acquérir une habilité d'apprendre facilement ce qu'il fallait faire ou éviter. J'ai confectionné des petits objets en miniature en

cuir : des petites sandales, des étuis de paquet de cigarettes, des porte-clés et autres choses. En les montrant au directeur, il a consulté le capitaine chef de poste administratif afin de doter notre atelier de tous les outils nécessaires pour la cordonnerie. Cette proposition a trouvé immédiatement un avis favorable auprès des autorités locales. En peu de temps, l'atelier de notre coopérative scolaire est devenu une petite manufacture artisanale permettant à tous les élèves de participer aux activités suivant la possibilité et la capacité manuelle de chacun de nous. Cette diversité est en même temps un moyen d'attirer les élèves, leur donner la volonté d'y arriver en participant et d'être fiers de pouvoir dire : «ceci est fabriqué par moi !»

L'école de la cité des Champoulains à Auxerre nous a offert une imprimerie fonctionnant à l'alcool. Quoique, pour le tirage, cette machine imposait un effort considérable, nous y trouvions un très grand plaisir à l'utiliser. Nous avons commencé au début par publier notre journal mensuel qui plus tard deviendrait hebdomadaire. Il a obtenu une popularité au point que certains impatients venaient le chercher avant même sa publication. Il était vendu localement mais envoyé gratuitement aux établissements scolaires en relation avec le nôtre en France. Il était également un très bon moyen qui nous permettait d'informer les lecteurs des articles disponibles dans notre artisanat, d'écrire sur le fonctionnement de notre école, des sorties et des difficultés rencontrées pour écrire et parler correctement la langue française. Nous faisons toute notre possibilité pour expédier au plus tôt les articles demandés par une commande parvenue d'un établissement ou d'un particulier. Les petits paquets ou les colis postaux ne dépassant pas trois kg étaient envoyés recommandés. Dans chaque paquet on introduisait un exemplaire de notre journal pour informer davantage sur la situation de notre existence. Les articles traitant des sujets locaux et scolaires incitaient les élèves à faire des efforts pour écrire en français. Nos enseignants nous aidaient à la rédaction mais ils nous obligeaient à plusieurs reprises de relire pour faire l'autocorrection d'abord. Quand le contenu était trop naïf, ils nous signalaient qu'il était inacceptable pour notre âge. Les articles passaient par la censure. Ils n'étaient autorisés à être publiés au journal que s'ils manifestaient la réalité et des raisons concrètes. Le capitaine chef de poste militaire administratif d'Aoulef nous a envoyé des félicitations écrites. Nous en étions tellement fiers que nous avons collé la lettre sur le mur de la classe.

Activités hors de la classe

Les journées des jeudis et lundis laissaient les salles de classe vides. Il n'y avait pas de cours. L'effectif total des élèves ne dépassait pas quarante. Il y avait parmi nous une seule fille dont le père était français métropolitain dénommé Pons. C'est un français, mécanicien travaillant au sein du service de l'aéronautique à Aoulef. A l'époque, tous les avions qui devaient rejoindre l'Afrique au sud du Sahara via cette ligne, se posaient ici pour s'alimenter en carburant. Le père de cette fille était marié à ma tante Aïcha. Bien qu'il soit rentré définitivement en France, sa mère l'a autorisée de s'inscrire à l'école. Les sorties des élèves ne se faisaient que l'après-midi. Le directeur, Monsieur Hugot, nous accompagnait en personne. Les élèves volontaires devaient avertir leurs parents. C'était une exigence répétée à l'avance, par le maître, la veille. Nous nous déplaçons à pied. Nous nous rendions sur des lieux de gisements d'outils et objets préhistoriques. On s'y dispersait mais pas trop loin, les uns des autres. Marchant très lentement, les yeux fixés au sol, chaque fois que l'un de nous trouvait quelque chose de forme particulière, il allait vite le montrer à Monsieur Hugot. On y ramassait des aiguilles en pierre, des pointes de flèches, des grattoirs, des haches, des pilons des boules bien arrondies et d'autres. Monsieur Hugot prenait la décision pour nous dire de le mettre dans le panier ou de le jeter. En rentrant, on stockait le contenu au musée. Le tri pour les classer se fait lors d'une journée défavorable pour la sortie. Monsieur Hugot y trouvait un terrain fertile pour faire des études à ce sujet. Il se préparait à s'y cultiver pour nous faire participer à des examens. Ce n'était que plus tard que je m'en suis rendu compte.